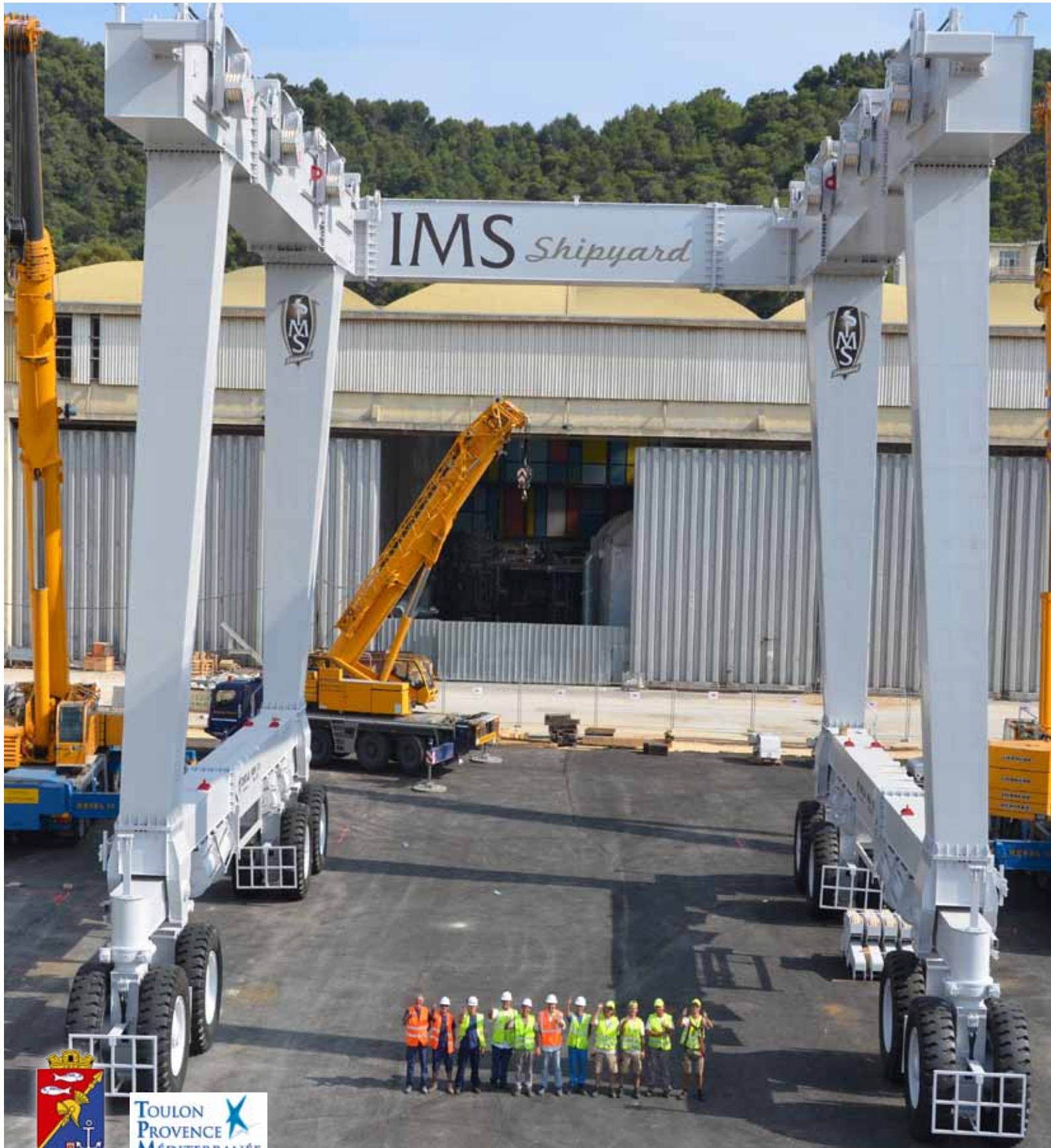


LE MANDRÉEN





Edito

Notre presqu'île a connu un été riche en manifestations et une affluence record de visiteurs au mois d'août. Et malgré une météo capricieuse qui nous a contraints à annuler certains spectacles, les mandréens et les touristes ont été très nombreux à assister aux festivités.

Terre d'accueil et de convivialité, elle a proposé tout au long de l'été, découvertes culturelles, spectacles et animations populaires traditionnelles.

Aujourd'hui, Saint-Mandrier retrouve son caractère de ville calme, au cadre de vie familial et prépare sa rentrée.

Rentrée scolaire mais aussi reprise de toutes les activités culturelles et sportives, au sein d'associations dynamiques et toujours plus nombreuses.

J'en profite pour féliciter les présidents et tous les bénévoles pour leur investissement et leur engagement ; le nombre croissant des adhérents témoigne de la qualité des activités et indéniablement de celle de l'accueil et de l'esprit constructif et très amical qui y règne. J'invite tous ceux qui souhaitent participer à une activité ou pratiquer un sport à venir rencontrer les associations au forum qui aura lieu le 6 septembre sur la place des Résistants.

Nous avons eu également le plaisir de voir nos enfants reprendre, cartable sur le dos, le chemin des écoles et de la connaissance. Les travaux nécessaires ont été effectués dans les écoles pendant l'été, et toutes les conditions sont remplies pour une mise en place efficace des nouveaux rythmes scolaires.

Aux habitants de notre ville, à tous nos sportifs motivés et talentueux je souhaite une bonne rentrée, et à tous les élèves mandréens et leurs enseignants, une bonne année scolaire.

Gilles VINCENT
Maire,
Conseiller Général

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
DISPONIBLE SUR WWW.VILLE-SAINTMANDRIER.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : MICHEL MARIN

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,
MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ
CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE
SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement
Page 6	Libre Expression
Page 6-7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Agenda

SEPTEMBRE

- Le 5** Vernissage de l'exposition de Carmèle ROSSINI à 19 h, Galerie Rancilio
- Le 6** Forum des Associations, de 9 h à 12 h, place des Résistants
- Le 7** Vide grenier du Village
- Le 13** Don du sang, de 8 h 30 à 12 h, Salle des Fêtes
- Le 13** Tournoi de foot en faveur d'Handi Pitchoun, 14h-22h, stade Lanetière
- Le 14** Triathlon de Saint-Mandrier. Format XS à 10 h, format S à 15 h
- Le 15** Conseil Municipal à 18 h 30, salle des Fêtes
- Le 21** Vide grenier du Pin Rolland
- Le 24** Conférence "Sport et obésité infantile : de la prévention au traitement", à 18 h 30, Théâtre Marc Baron. Entrée libre. Plus d'infos sur www.ville-saintmandrier.fr

OCTOBRE

- Le 3** Vernissage de l'exposition de Marc INGOGLIA, à 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 4** Théâtre «Entre ils et elles», à 20 h 45, Théâtre Marc Baron (voir p. 8)
- Le 5** Vide grenier du Village
- Le 6** Conférence "BONAPARTE et la reprise de TOULON aux coalisés", à 18 h, Théâtre Marc Baron. Entrée libre et rafraîchissements
- Les 11 & 12** Foire aux livres d'Amnesty International, salles Myrte et Arbouses

Nos joies, nos peines

NAISSANCES

Aleksandre BOISSELOU	14/06/2014
Aurélien SION.....	29/06/2014
Tess LOSILLA.....	03/07/2014
Maël TANNEUR	10/07/2014
Gabriel SADIO	11/07/2014
Kiera CUISSARD ZUCCA.....	13/07/2014
Antone MUSSOU	21/07/2014
Lucia BARBESANT	22/07/2014
Romane HABERT.....	23/07/2014
Enzo HELMER.....	31/07/2014

MARIAGES

Louise WATERS – Jérôme BONAL.....	04/07/2014
Barbara NIMAR – Maxime MAZZONI.....	05/07/2014
Laure BASTOUL – Sami METHLOUTHI.....	12/07/2014
Chloé MALMAIRE – Frédéric LE GOASCOZ.....	02/08/2014
Linda CHALLAL – Olivier LAURENT	14/08/2014
Léonie MAILLOT – Boris MAUBLANC.....	16/08/2014
Magali LAURET – Julien LANDAIS	16/08/2014
Christelle SALINGUE – Erwan FANCHINI	23/08/2014

DÉCÈS

KILBURG Maxime.....	11/06/2014	82 ans
KETTLER Epouse FUSI Colette.....	28/06/2014	88 ans
PLUMIER Veuve CARCOLSE Juliette	12/07/2014	88 ans
FÉRRÉOL Francis.....	20/07/2014	99 ans
ALIBERT Veuve PAGLINO Irène.....	28/07/2014	66 ans
MAZERAN Christian	03/08/2014	66 ans
DRAPIER du BOUSQUET Eliane.....	09/08/2014	87 ans
MARQUE Robert.....	14/08/2014	84 ans
ROUBERT Epouse BONACCORSI Roseline.....	18/08/2014	74 ans
LE CORRE Veuve PIANELLI Renée.....	23/08/2014	89 ans
DERRIEN Jean.....	24/08/2014	77 ans

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

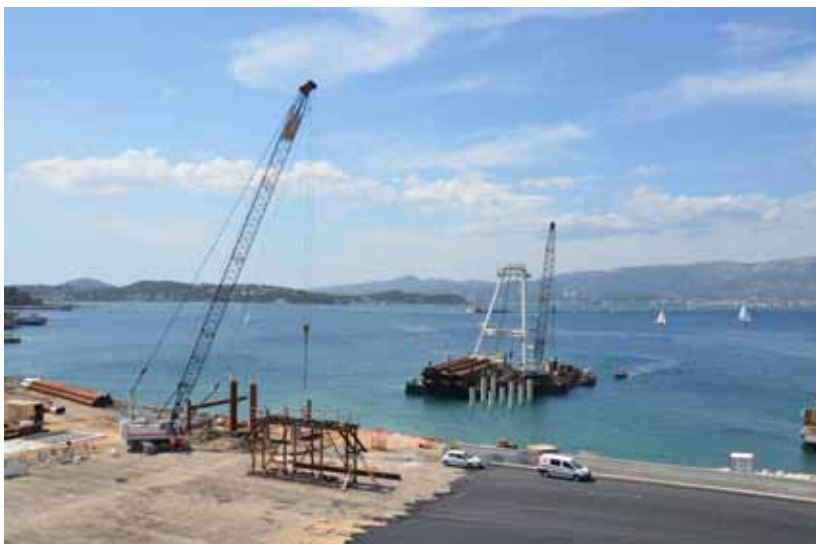
UN PROJET QUI DEVIENT RÉALITÉ

Tous les Mandréens ont pu constater que les travaux vont bon train sur le PAM (Parc d'Activités Marines) et en particulier sur la zone destinée à la réparation navale de grande plaisance. En effet, depuis le mois de juillet, la société IMS, filiale de Nepteam, a réalisé de gros travaux sur le site comme la dépollution pyrotechnique, le confortement de l'ancien tarmac des hélicoptères afin de pouvoir recevoir des bateaux de près de 350 tonnes, les quais, les bâtiments. En même temps, l'intérieur des hangars est équipé pour recevoir bureaux et ateliers, il en est de même pour l'ancienne tour de commandement qui accueillera la direction et les clients.

Actuellement, des pieux, transportés par chaland à travers la rade pour éviter de perturber le trafic routier, sont plantés devant le premier hangar. Ils permettront de recevoir le quai sur lequel circulera l'engin de levage des bateaux (roulev). Ce dernier est désormais visible car il a été monté début août ce qui a nécessité l'utilisation de deux grues gigantesques qui ont traversé la commune de nuit en convoi spécial pour éviter tout problème de circulation sur la presqu'île.

La fin des grands travaux consistera à installer le brise clapot qui permettra aux bateaux d'accoster ou d'être levés sans subir la houle. L'ensemble de ces travaux a été fait avec la volonté de créer la moindre gêne à la population et le respect absolu de l'environnement. Ainsi, les matériaux prélevés sur l'ancien tarmac ont été ou vont être réutilisés entièrement comme sous-couche de la chaussée de l'aire de roulement. Les matériaux issus des bâtiments sont tous triés, recyclés ou envoyés dans les sites de traitements adéquats. Des barrages antipollution ont été mis en place près des zones de plantation de pieux pour éviter la propagation des sédiments.

Le Directeur Général de Nepteam m'a annoncé que le premier levage



de bateau aurait lieu en décembre prochain et que tout était mis en œuvre pour tenir ce délai d'où l'accélération des travaux et les moyens importants déployés pour tenir ce délai. Ainsi, depuis le mois de juillet, plus de 50 personnes travaillent sur ce site dans des métiers très différents.

Il est regrettable qu'une fois de plus une association de protection de l'environnement de la commune ait pu donner une image négative de ces travaux qui se sont déroulés sans gêne pour les habitants et sans porter atteinte à l'environnement.

Dans peu de temps les activités de Nepteam viendront compléter celles de TMI, Iguacu, SNS, et dynamiseront l'activité économique, créeront de l'emploi et de la richesse pour notre commune.

Le Maire

FINANCES LOCALES

Une pression de moins en moins supportable exercée par l'État sur les collectivités locales.

Réclamer 11 milliards d'euros d'économie sur 3 ans aux collectivités en augmentant les charges sociales du personnel, la TVA et, qui plus est, en créant des charges supplémentaires « réforme des rythmes scolaires » ; les collectivités locales à bout de souffle se verront contraintes de choisir entre augmentation des impôts locaux et endettement. Dans les deux cas, ces mesures entraîneront une baisse de l'activité économique locale ; la première à court terme, la seconde à moyen et long terme. Pour notre commune, la participation de l'État à travers la dotation globale de fonctionnement a déjà diminué cette année de 65 000 € alors que le budget primitif 2014 était déjà voté mais cette baisse devrait atteindre les 130 000 € en 2015. Une situation pénible qui nécessitera une réflexion approfondie quant au choix des solutions.

Alain BALLESTER
1^{er} Adjoint au Maire

BRÈVES DE CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 28 juillet 2014.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portent sur les points suivants :

- Choix de l'association « Partager la terre » comme attributaire de la délégation de service public relative à la valorisation des ressources naturelles et agricoles, à l'exploitation et à l'animation du site de l'Ermitage.
- Choix des attributaires du marché des travaux de réhabilitation des réseaux et renforcement de la défense incendie au chemin des Roses et du marché de maintenance du système de vidéo-protection de la commune.
- Convention de fonds de concours avec TPM pour la mise en accessibilité des arrêts de bus du réseau Mistral.
- Convention de gestion de la restauration scolaire du collège Louis Clément avec le Conseil Général.
- Contrat Enfance et Jeunesse 2014/2017 avec la CAF.
- Protocole d'accord pour la mise à disposition de la piscine du CIN au profit des écoles élémentaires de la commune.
- Convention de mise à disposition d'animateurs par la commune à la FOL pour l'organisation d'un séjour à Port Cros pour 11 jeunes Mandréens.
- Délibération cadre sur le régime indemnitaire et les primes des agents de la commune.
- Présentation du bilan social 2013 du personnel communal.
- Modification des statuts de TPM portant sur le changement de siège social.
- Cession de la Marine à la commune de la route d'accès à la batterie de l'Éperon Saint Georges.
- Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État aux collectivités locales.

Sur 22 délibérations donnant lieu à vote, 21 ont été votées à l'unanimité et 1 avec 5 abstentions.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
Adjoint au Maire

UN FERMIER A L'ERMITAGE

Lors du dernier conseil municipal du 28 juillet, les conseillers municipaux devaient confirmer le choix du candidat proposé par M. le Maire après avis de la commission de délégation de service public.

C'est donc l'association « Partager la Terre » qui a été retenue comme délégataire de la commune pour gérer le domaine de l'Ermitage. Cette association qui a déjà une expérience similaire dans le Haut Var a été choisie en fonction de son expérience et des compétences des personnes qui la dirigent. Il est dommage de constater qu'à cette occasion, les élus de l'opposition n'ont pas voté cette délibération, préférant s'opposer à tout plutôt que de construire ensemble ce qui sera demain un véritable joyau de la commune.

Dès le mois d'octobre cette association mettra en valeur le domaine de l'Ermitage conformément au cahier des charges établi par le Conservatoire du Littoral et la Commune.

Notamment, l'association s'est engagée à mettre en œuvre un plan de gestion comprenant :

Maraîchage : Environ 6000 m² de maraîchage de plein champ seront cultivés avec une tendance vers l'autonomie de fertilisation et de production de plants et semences et des pratiques économes en eau.

Arboriculture, Viticulture : Mise en Production de la vigne et des fruitiers avec vente de vin et de fruits à partir de 2017 et de l'huile d'olive dès 2015 en fonction de la production.

Agroforesterie : Des vergers maraîchers associant vignes / céréales / fruitiers / volailles, seront créés ainsi que des haies de baies comestibles.

Petit élevage : Une basse-cour, un petit élevage de cochons sera créé avec pâturage, des animaux et parcours en forêt ou dans la prairie et, de façon sélective, dans les cultures. Une production d'œufs est prévue à partir de 2015.

Jardinage et Formation : Un espace pédagogique d'environ 1000 m² avec différents modes de cultures écologiques sera lancé. Il permettra l'utilisation des jardins pour l'accueil du public, des enfants (scolaires et centres de vacances), comme support de formations et d'ateliers.

Gestion des espaces naturels : Gestion sylvicole de type

« non intervention contrôlée » avec forêt jardinée. Entretien du sous-bois en alternance par sylvo-pastoralisme, débroussaillage et élagage, ainsi que des sentiers et des voies d'accès. Entretien d'un espace ouvert par pâturage régulier de la prairie et mise en place de haies, corridors de biodiversité.

Vente des produits de la ferme : Légumes, fruits, huile d'olive, vin, préparations cuisinées à partir des produits de la ferme et évolution possible vers la vente de produits d'autres petits producteurs locaux ou des pêcheurs et mytilculteurs.

Restauration : Dégustations de produits de la ferme aux visiteurs, goûters, pique-niques pour les groupes scolaires, centres de loisirs etc. Évolution ultérieure vers des plats à emporter ainsi qu'une restauration rapide sur place, des tables d'hôtes et des repas en terrasse à la belle saison.

Visites du domaine : Visites libres dans la maison de maître (exposition), visites guidées du domaine (avec explication des pratiques agricoles, de la gestion des milieux naturels et de la biodiversité, de l'organisation humaine...).

Événements sur le site : Conférences, débats, projections de films, fêtes diverses (vendanges, fête des olives, fête du printemps, etc.).

Accueil de groupes (scolaires, centres de vacances ou de loisirs, collectifs divers) avec visites, ateliers pédagogiques, demandes spécifiques.

Formations à l'agro écologie : Ateliers thématiques, stages de un à plusieurs jours et formations dispensées sur le domaine et à l'extérieur par nous et d'autres intervenants.

Accueil de stagiaires de l'enseignement agricole ou de l'éducation à l'environnement. Participation de stagiaires et de volontaires aux travaux du domaine dans une démarche pédagogique.

Location de gîtes : Deux gîtes pouvant accueillir chacun quatre personnes sont disponibles sur le domaine, à la semaine, au week-end ou à la journée.

Nous vous donnons rendez-vous dès le mois d'octobre pour visiter le domaine et faire connaissance avec le nouveau fermier de l'Ermitage.

Le Maire

JUMELAGE VILLE DE PROCIDA

Tout a commencé l'hiver dernier avec la conférence de Pascal Scotto di Vettimo (La Grande Famille de Procida). Ou plutôt non... car d'aussi loin que je me souviens, dans la « Famille », nous avons toujours parlé de ces ancêtres venus d'Italie à bord de leurs pointus. Et d'aussi loin que je me souviens, à l'occasion des fêtes de Noël, pour la vingtaine de personnes à table, il a toujours été « question d'y aller pour voir un peu... ».

Mai 2014, l'affaire est entendue et Hélène Dubroca, fille de « Nano » Coppola et Tony Rey, embarque avec mari, frères, amis et enfants pour cette île inconnue, mais pas tout à fait. Saint-Mandrier est ainsi bien représentée avec les familles Coppola et Esposito (de Georges dit « Ma Pomme » et Laurette D'Isanto).

Dès les premiers contacts, nous nous sentons comme à la maison. Allez savoir pourquoi ? Gilles Vincent nous avait chargé de remettre un petit présent en guise de

souvenir de notre jumelage. Nous sommes alors reçus en mairie, autour d'un apéritif donné en notre honneur. La gentillesse, la spontanéité faisant le reste, Vincenzo Capezzuto (le maire) et Maria Capodanno (adjointe) nous ouvrent les portes de cette île « pas comme les autres ». Nous passons une semaine de rêve à la parcourir dans tous les sens (4 km² ça va vite !), nous régaland de grillades de poissons pêchés du jour bien sûr ! et attablés sur le port de la Corricella.

A l'heure du départ, nous imaginons ce que nos ancêtres ont pu ressentir en laissant tout cela derrière eux. C'est avec une petite larme à l'œil que nous repartons, avec la promesse faite à Maria de vite revenir. Il est désormais « question de retrouver les cousins ! ... ».

Voilà Francesca Esposito née

à Procida en 1845, venue à Saint-Mandrier où tu as épousé Salvatore Coppola. Tes descendants ont tenu leur promesse faite durant ces soirées de Noël. Tu peux être fière de nous !

Merci Gilles Vincent pour ce beau Jumelage.

Annie ESPOSITO
Conseillère Municipale



Information issue de l'Agence Régionale de Santé (ARS),

MÉNINGITE EN PACA – VACCINATION DES 12 MOIS A 24 ANS RECOMMANDÉE !

La méningite est due à la transmission du méningocoque dont plusieurs sérotypes sont déterminés (A,B,C,Y,W). La transmission du méningocoque, notamment le sérotype C, est aéroportée par les sécrétions rhino-pharyngées directement de personne à personne. Très fragile, il faut une exposition à courte distance (moins d'un mètre), en face à face et d'une durée de plus d'une heure. La contagion peut durer 10 jours avant les premiers symptômes et jusqu'au traitement adapté.

Ce premier trimestre 2014, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), 20 personnes ont été atteintes d'infections à méningocoque (8 de type C) avec 5 décès. Alors qu'en PACA et depuis 2009, le taux d'incidence de la Méningite (taux de survenue) est de 0,6 cas pour 100 000 habitants par an (30 cas annuels environ).

La France a le taux le plus élevé d'Europe avec ces 20 dernières

années, 600 cas environ.

Une bonne couverture vaccinale permet de diminuer la circulation de la bactérie dans la population.

La couverture vaccinale estimée en 2012 par l'Institut de veille sanitaire est de 54% à 24 mois, diminuant à 10% pour les plus de 10 ans. Cette couverture vaccinale est insuffisante pour assurer une immunité collective et protéger de façon indirecte les sujets non vaccinés et en particulier les enfants de moins d'un an.

La vaccination contre le méningocoque C existe en 1 seule dose. Elle est recommandée depuis 2010 (non obligatoire) pour les enfants de 12 mois aux jeunes de 24 ans et remboursée par l'assurance maladie. L'immunité est obtenue entre 5 à 12 jours après l'injection.

La vaccination contre le méningocoque B reste recommandée lors de voyage en pays endémiques et dans certains cas particuliers (comme pour les autres sérotypes). Actuellement, la région PACA n'est pas en situation endémique.

Pour plus d'informations, parlez-en avec votre médecin généraliste. Le site www.mesvaccins.net permet de créer un carnet de vaccinations.

DES TAS DE DÉCHETS VERTS

Alors que dans les villes voisines, les déchets verts sont broyés et ramassés par quartier depuis peu, depuis 15 ans, nos services collectent vos déchets verts devant votre porte deux fois par mois afin de les apporter au centre de compostage. Pour notre village, le tonnage de déchets verts ainsi traité est de 550 tonnes en 2013.

Cette décision de collecter séparément les déchets verts était à l'époque motivée par la régénération en carbone de notre forêt communale qui venait de brûler et de faire des économies sur la gestion des déchets. En effet, le coût du ramassage, du broyage et de l'épandage en forêt était nettement inférieur au coût de l'incinération de ces déchets verts, et c'est encore le cas avec le compostage qui remplace aujourd'hui l'épandage en forêt.

Cette action, accompagnée par la mise

en place du tri sélectif des emballages ménagers et de notre déchetterie, nous permet d'avoir une taxe d'enlèvement des ordures ménagères la plus basse de l'agglomération.

Si la municipalité est satisfaite de la participation des Mandréens à cet effort économique et écologique, ce traitement des déchets verts doit être soumis à un règlement strict.

En effet, nous nous sommes aperçus qu'au fil des années, ces règles étaient transgressées par certains.

Ainsi, faut-il le rappeler, les déchets verts ne sont ramassés que les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois et non tous les lundis. Ils doivent être déposés au plus tôt, le samedi précédent et au plus tard, le dimanche soir. En cas de non respect de ces dates, afin de limiter le risque incendie ou de pollution visuelle, la police municipale vous fera

rentrer ces déchets verts.

Si vous déposez des déchets verts dans les sacs, ils seront ramassés le lundi et pour des raisons de risques pour nos employés, ils seront incinérés. Seuls les déchets impropres à devenir du compost car mélangés à des plastiques, gravats, ferrailles, doivent être mis en sac.

Les autres déchets en vrac seront ramassés dès le mardi et jusqu'à ce que toutes les rues aient été débarrassées de leur tas.

En cas de gros volumes suite à des tailles d'arbres, il est recommandé de prévenir les services techniques au 04 94 06 69 75 afin qu'ils s'organisent pour un tel ramassage.

Nous remercions les Mandréens de bien suivre ces règles qui nous permettront demain d'utiliser un compost de qualité à l'Ermitage comme substrat support de maraîchage.

Le Maire,

LES LOGEMENTS SOCIAUX

M. le Préfet du Var nous a signalé par courrier du 7 août 2014 « la carence de notre commune en matière de logements sociaux ». Cette notification préfectorale est appliquée à toutes les communes n'ayant pas atteint les 25 % de logements sociaux prévus par les lois SRU et DUFLOT et n'ayant pas réalisé dans une période donnée les constructions de logements sociaux permettant de rattraper ce retard. C'est le cas de notre commune qui a un taux de 6,1% de logements sociaux. Cependant, dans le PLU nous avons manifesté la volonté de construire 212 logements sociaux dont plus de la moitié sur l'arrière de l'ex BAN et les autres répartis dans les zones constructibles.

Las, suite au recours d'une association de protection de l'environnement de notre presqu'île, le PLU a été annulé ainsi que la possibilité de construire la plupart de ces logements.

Nous encourageons, si la carence est confirmée, de payer des pénalités comprises entre 84 000 et 292 000 €.

Outre la non disponibilité de logements à bas prix pour les Mandréens, le budget de la commune serait fortement impacté.

Comme nous l'avons indiqué lors de l'annulation du PLU, il faudra que les personnes à l'origine de ce recours assument devant les Mandréens toute leur responsabilité.

Pour notre part, bien évidemment nous défendrons devant le Préfet notre dossier, d'autant que dans la révision du POS actuellement engagée nous avons réintroduit la possibilité de construire 140 logements sociaux derrière la BAN.

Le Maire

La modernisation et le développement du système de vidéoprotection nous a permis à maintes reprises d'identifier et d'appréhender les auteurs d'infractions pénales.

Afin de poursuivre mes actions dans le domaine de la sécurité publique et conformément à mes engagements de campagne électorale, je tiens à vous confirmer le recrutement d'un nouvel agent de police municipale. La prise de fonction au 1^{er} Août du gardien Grégory RUFFIN a permis de porter les effectifs du service à 8 agents.

Ce recrutement nous permet d'assurer l'ouverture en septembre d'une antenne de police municipale au Pin Rolland dans les locaux de la mairie annexe. Les fonctionnaires seront spécialement affectés au secteur Pin Rolland-Marégau où la patrouille pédestre sera privilégiée afin d'assurer une véritable police de proximité. Des patrouilles nocturnes seront également renforcées, en semaine mais aussi le week-end.

Le service de police municipale continuera d'être mobilisé sur la commune 365 jours sur 365, en horaire continu en semaine de 8 h à 18 h, le samedi de 7 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le dimanche de 7 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h. En période estivale (Juillet/Août) la police municipale prolonge ses horaires en semaine jusqu'à 20 h. En dehors de ces horaires, vous pourrez toujours joindre l'astreinte municipale au 06.75.56.02.17..

Le Maire



Né à Denain, Grégory RUFFIN, 41 ans, a d'abord embrassé une carrière militaire avant d'intégrer la Police Municipale de Solliès-Pont. Marié et père de deux enfants, Grégory est passionné de sport.

Libre expression

Sénatoriales : Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le dimanche 28 septembre 2014. Parmi les 15 délégués que le Conseil Municipal de notre commune devait désigner, 2 ont été élus à la proportionnelle dans le groupe « Pour mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier ». Jacques ESPOSITO et Catherine MATTIA-QUILGARS seront donc appelés à voter pour élire les sénateurs du Var. Nous vous rappelons que notre liste présentée pour les municipales était « sans étiquette », aussi, nos « grands électeurs » désignés voteront, conformément aux principes et valeurs défendues par notre liste, selon leurs convictions personnelles, sans obligation d'obéir à des consignes de vote.



Notre équipe participe toujours activement à la vie communale, n'hésitez pas à venir à notre rencontre sur le terrain ou à nous contacter via le site www.mvte.org.

En cette fin de période estivale, nous souhaitons à nos écoliers, collégiens, lycéens et étudiants une bonne rentrée 2014 en espérant que cette année se déroule sur un bon rythme ...



Les élus « Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier » : **Jacques ESPOSITO, Catherine MATTIA-QUILGARS, Bruno COIFFIER, Véronique BOONEFAES.**

Vous avez dit incivisme ? ... Vives les vacances !

Non seulement les touristes sont arrivés, enfin une partie et quelle chance pour certains d'entre vous, c'est la période de relâchement aussi. Profitez-en pour vous baigner mais attention aux surprises... J'en ai fait l'expérience encore une fois le week-end dernier en ramenant des « couverts » et un couteau de boucher ! Et en sortant de l'eau pour vous essuyer, évitez les extrémités de banc pour vous sécher les pieds plein de sable car vous repartirez avec l'odeur « d'urine » que nos chers amis canidés se font un plaisir de laisser en souvenir de leur passage...

Bonnes vacances à tous ! **Jean POUMAROUX** - Saint-Mandrier Bleu Marine

BOURSE DE RENTRÉE SCOLAIRE AUX BACHELIERS

Les étudiants ayant été reçus au baccalauréat 2014 et poursuivant leurs études peuvent bénéficier d'une bourse de rentrée scolaire suivant les ressources et la situation de la famille.

Se présenter au secrétariat du CCAS munis des pièces ci-dessous :

- Attestation Baccalauréat ou relevé de notes
- Justificatif d'inscription en études supérieures
- Avis d'imposition (des parents)
- RIB au nom de l'étudiant

Le dossier sera étudié en commission du CCAS.

Mona ROURE

Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

RENTRÉE DES CLASSES

Après la fin des travaux d'entretien, l'installation du matériel commandé, tout est prêt pour accueillir nos jeunes Mandréens.

Cette rentrée marque l'arrivée de nouvelles directrices au groupe scolaire Louis Clément :

Marie Krajewski, déjà enseignante en maternelle, remplace Mme Suc et Sandrine Mornet qui vient de Puget Ville, remplace Mme Nael. Catherine Le Duff, qui était principale du collège Sidney Bechet d'Antibes, prend la direction du collège Louis Clément.

Cette rentrée verra aussi la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui débutera le jour même de la rentrée à l'Orée du Bois et le jeudi suivant à Louis Clément.

Pour cette première semaine, je serai sur place, accompagnée de Sylvie Labrousse, pendant ces deux après-midi pour voir le déroulement des activités et apporter des ajustements si nécessaires avec les coordinateurs.

Donc bonne rentrée à tous.

Colette DEMIERRE

Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Scolaires

26^{ème} TRIATHLON de SAINT-MANDRIER-sur-MER

Dimanche 14 septembre 2014



INSCRIPTIONS : WWW.VILLE-SAINTMANDRIER.FR

Format XS
Individuel et relais
Challenge des Associations mandréennes
400m./8km/3km
Départ 10h00

Format S
Individuel
750m./20km/5km
Départ 15h00



VELLIA

SAINT-MANDRIER-sur-MER

CONSEIL GÉNÉRAL

RENSEIGNEMENTS : OFFICE DU TOURISME - 04.94.63.61.69
courtrasaintmandrier@gmail.com
Hotel de Ville - Place des Résistants - 83430 SAINT-MANDRIER sur MER
Tél : 04.94.11.51.76 - www.ville-saintmandrier.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre 2014

9h - 12h
Quai d'Honneur



SAINT-MANDRIER-sur-MER



L'ÉCOLE DE DANSE

Nous profitons de cette nouvelle rentrée pour vous présenter l'équipe enseignante sans qui rien ne serait possible.

Diplômée d'état en danse classique, formée techniquement dans de grandes écoles (Princesse Grâce de Monaco, Rosella Highthower, Conservatoire d'Avignon, IPROMED etc.), **Alexandra Clément** a reçu sa formation pédagogique de maîtres tels que Mme Dany Brians (Rolland Petit), M. Alain Davesne (Opéra de Paris) et M. Maurice Courchay (Béjart Ballet).

Jury de concours de danse classique à Rome, enseignante depuis 20 ans, elle a aidé de nombreux danseurs à intégrer de grandes écoles, (l'École Nationale Supérieure de Danse de Marseille, le Conservatoire National Supérieur de Danse de Paris, le Conservatoire National de Danse de Lyon, le Conservatoire Régional de Danse d'Avignon, l'École Rosella Highthower, le London Studio Centre, la Palucca Schule Dresden, l'Atelier Rudra Béjart), ainsi que de grandes compagnies internationales (Béjart Ballet Lausanne, Cie Angelin Preljocaj, Ballet de Zurich, Semper Oper etc...).

Sa fille, Jossia Clément a signé son premier contrat à l'âge de 19 ans au Semper Oper à Dresde en Allemagne.

Alexandra, entame sa quatrième année à l'École de Danse de Saint-Mandrier pour enseigner la danse classique de la classe

d'éveil jusqu'au cours avancé.

Son but : créer un véritable élan artistique chez de jeunes danseurs afin qu'ils puissent trouver dans son enseignement une ouverture artistique et une progression technique en adéquation avec leurs qualités (site : www.alexandraclément.com)

Diplômée d'état en danse Jazz (Major de promotion) formée à l'Institut de Danse et des Arts de l'Isère et aux Studios du Cours, danseuse professionnelle dans plusieurs compagnies, récompensée par de nombreux premiers prix chaque année dont celui de championnes de France, médaille d'or premier prix à l'unanimité au Concours National de la Confédération de Danse en 2011 avec le groupe de Jazz 4 de l'École de Danse, **Elodie Tourniaire** continue à se perfectionner lors de stages avec des chorégraphes tels que Bruno Agati, Alain Gruttaduria, Carl Portal, Olivier Coste, Thierry Verger, Michael Cassan, Yanis Marshall, etc.

Son but : aider les élèves à acquérir une bonne technique Jazz (rythmicité et dynamiques variées) avec rigueur et bonne humeur.

Ses diplômes et son expérience de professeur des écoles lui ont apporté une excellente pédagogie dont bénéficient les élèves de l'École de Danse depuis bientôt huit ans.

Danseur de Breakdance depuis 2003, **Thomas Saurin** débute sa carrière de

danseur aux côtés de Kamel Loudjertli qui lui apprend les premières bases du Hip Hop. Il continue son aventure auprès de Beebish, l'une des premières femmes à s'être imposée dans le monde du Hip Hop (membre du groupe Rocksteady USA, elle est championne du monde en 2001 et championne d'Europe en 2003).

Il participe par la suite à de nombreux événements tels que Concert Vitamine Party People en 2010, Concert avec Soprano (psy4 de la rime) 2011, Compétition IBE 2011 (catégorie toprock), Clips avec FAF LA RAGE et K-Rhyme le Roi.

Passionné par la musique et le deejaying, créativité, originalité et musicalité sont ses maîtres mots pour faire apprécier la danse Hip Hop. Présent parmi nous depuis une année, Thomas apporte tout son savoir et sa technique à ses élèves afin qu'ils puissent profiter et s'enrichir pleinement de son expérience.

Reprise des cours : mardi 2 septembre à 17 heures.

A noter : ce n'est plus notre école qui utilise la salle de danse le lundi soir.

Nos cours sont donnés du mardi au samedi à la salle de danse.

Nouveauté : Cours de stretching le vendredi de 15 h à 16 h en plus de celui du jeudi soir.

Renseignements inscriptions: Y. Deias : 06.15.87.24.15 ou 06.24.75.44.17



TOURNOI DE TENNIS 2014

Près de 250 joueuses et joueurs ont disputé le tournoi de tennis Open de Saint-Mandrier entre le 23 juillet et le 6 août.

Réparti en 14 tableaux à partir de 9 ans jusqu'à + 65 ans, le tournoi a donné lieu à de belles rencontres en particulier chez les jeunes avec des équipes venues du Poitou et du Lyonnais.

Trois de nos adhérents ont gagné dans leur catégorie :

- Inès Schneider en + 35 Dames.
- Dominique Fontana en + 55 Messieurs.
- Joris Flouttard en 17/18 ans jeunes. Il collectionne les titres ici.



Mickaël TOMI et Marie-Pierre FERRARI

Dans les grands tableaux en seniors Dames, Marine Fontaine (TC Denain) a gagné le titre en disposant de Marie-Amélie Dardaine.

Enfin, en seniors Messieurs, Mickaël Tomi, Mandrén lui aussi, a du déployer tout son talent pour venir à bout du Canadien Julien Belair au jeu décisif du 3^{ème} set. Une finale indécise de toute beauté qui a enchanté le public venu nombreux assister aux finales.

La remise des récompenses et l'apéritif ont clôturé cette belle quinzaine de tennis.

A l'année prochaine...

Roland GOURET

Culture, associations



Au terme d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 6 mai 2014, le Conseil d'Administration renouvelé en grande partie, a reconduit l'association ALSH "Leï Moussi" (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) dans ses missions initiales d'accueil au grand air. Cette structure associative a réuni les enfants inscrits au centre cet été en juillet et août, sur le site du groupe scolaire municipal de l'Orée du Bois. Vos enfants ont été accueillis dès 7 h 45, jusqu'à 18 h en petite section (de 3 à 5 ans) ou en grande section (de 6 à 12 ans) selon un projet éducatif rigoureux, élaboré par des professionnels.

A partir de septembre 2014, l'association poursuivra sa mission d'accueil les mercredis dès midi, pour les enfants scolarisés à St-Mandrier en priorité. L'équipe d'animateurs dirigée par Tina Colombani les encadrera dans les murs de l'école Louis Clément au village en maintenant l'objectif fondamental qui consiste à les sortir au maximum du cadre de l'école !

Gage est à parier qu'il y en aura pour tout le monde, notamment grâce au soutien de la municipalité qui accompagne substantiellement l'association dans ses actions.

Roger WATRELOT, Président

L'AGORA Association Culturelle

L'AGORA est en deuil. Renée Pianelli, animatrice de l'atelier de tricot depuis des nombreuses années, nous a quittés. Nous ne pourrions pas fêter son 90^{ème} anniversaire, mais nous garderons en souvenir ce dernier repas convivial caractérisé par la même bonne humeur que tout au long de l'année. Merci Renée pour ton dynamisme et ton implication au sein de l'association.



Nos activités (yoga, Wellness Tao, tricot, crochet, patchwork, boutis, couture...) reprennent en septembre. Pour plus de renseignements : assoagora83@gmail.com ou au 06 01 95 78 56.

Eva CHAMORRO, Présidente et le Conseil d'Administration

POINTUS ET PATRIMOINE

Cette année encore, la fête de la Saint Pierre, a été l'occasion pour « Pointus et Patrimoine » de proposer sa « Grande Mouclade ». Ce sont plus de 500 personnes qui ont pu se régaler de la



très complexe et secrète recette « façon Henry ».

Après avoir nettoyé les 650 kg de moules, il a fallu les cuire et tout préparer pour accueillir à partir de 18 h 30, un public connaisseur et de plus en plus nombreux.

Quel plaisir de retrouver sur la place du village, petits et grands, Mandréens ou amis touristes. Plus tard dans la soirée, chacun a pu rentrer chez soi avec, nous l'espérons, de bons souvenirs à se remémorer cet hiver. Merci à toutes celles et ceux qui nous ont permis de faire de ce moment convivial une belle réussite.

Nous vous donnons donc RDV l'an prochain pour la « cuvée 2015 ».

Gérald POLITO, Président

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS MUTILÉS VICTIMES DE GUERRE

L'Association des Anciens Combattants, créé le 3 mai 1968 sous le régime de la loi de 1901, est affiliée à l'Union Fédérale des Anciens Combattants du Var, reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1952.

Notre association a pour objet de maintenir et développer les liens d'entraide et d'amitié au sein du monde combattant adhérent, quelles que soient les origines, opinions ou convictions.

Elle veille à la défense des intérêts moraux et matériels des adhérents dans le cadre des dispositions légales en vigueur et, le cas échéant, fait valoir leurs droits auprès de l'autorité de tutelle.

Elle s'interdit de prendre part à tout débat d'ordre politique ou religieux et de s'immiscer dans toute question d'ordre personnel.

Force est de constater aujourd'hui que notre population est vieillissante et il faut songer à la relève. Or, bon nombre

d'anciens militaires de carrière ou d'appelés ont eu l'occasion de participer, à des titres divers, à la guerre d'Algérie ou à des opérations extérieures ouvrant droit à la carte du combattant et par voie de conséquence au statut d'Ancien Combattant.

Un certain nombre d'avantages sont liés à ce statut, en particulier la retraite du combattant à partir de 65 ans (60 ans sous certaines conditions). Pour plus d'informations venez nous rencontrer, au local des associations patriotiques, lors de nos réunions mensuelles chaque premier mercredi du mois (sauf au mois d'août).

Vous pouvez rejoindre nos rangs à tout âge, que vous ayez une activité professionnelle civile, que vous soyez retraité ou militaire en activité.

Nous vous attendons.

Jean KUHLMANN
Président ACMVG

THÉÂTRE

«Entre ils et elles»

le 4 octobre à 20h45

Théâtre Marc Baron.

Un prof de philo loufoque, un testeur de produits sans limite, et un macho qui travaille à Casto. Ce qui réunit François, Mika et Jean-Philippe c'est l'amitié. Ils vivent en collocation depuis des années. Jusqu'au jour où une nouvelle va bouleverser leur relation, les transformer, quitte au passage à livrer quelques-uns de leurs secrets.

99% de rire, 1% d'émotion, mais pas que...

Michel MIGNAN
Président du Théâtre Sud Varois
Tél : 06.72.15.39.19

